



Animateur référent

Alexandre METAIS
ITB
02.35.12.26.72
itb76@itbfr.org

Animateur suppléant

Nicolas MAILLARD
ITB
02.35.12.26.72
itb76@itbfr.org

L'essentiel de la semaine

➤ **Maladies du feuillage :** fin de la période d'observation

Observations :

Communes	Variété	Sensibilité variétale				% de feuilles atteintes par site et par maladie				Date du seuil n° 1
		Oïdium	Cercosporiose	Rouille	Ramulariose	Oïdium	Cercosporiose	Rouille	Ramulariose	
Le Bû-sur-Rouvres (14)	Charleston	xxx	xxx	xx	xx	Pas d'observation				13/08
Plumetot (14)	Talentina Kws	x	xx	xx	xx	0	0	45	90	20/08*
Bény-sur-Mer (14)	Sophia	x	xxx	xx		0	0	15	0	Moyen de lutte déclenché avant seuil
Conteville (14)	Sophia	x	xxx	xx		0	0	0	3	Moyen de lutte déclenché avant seuil
Escures-sur-Favières (14)	Belino	xxx	xxx	xx	xxx	Pas d'observation				20/08
Guiseniers (27)	Belino	xxx	xxx	xx	xxx	9	0	1	4	30/07
Gamaches en vexin (27)	Magellan	xxx	xxx	xx	xx	0	0	0	0	Moyen de lutte déclenché avant seuil
Ecouis(27)	Rosalinda kws	x	xx	xx	xx	0	0	0	0	Moyen de lutte déclenché avant seuil
Cesseville (27)	Ouragan	xxx	xx	xx	xxx	15	0	11	2	13/08
Mézières en Vexin (27)	Magellan	xxx	xxx	xx	xx	8	0	25	2	13/08
Guiseniers (27)	Iceberg	xxx	xxx	xx	xxx	100	0	0	7	20/08*
Tilleul-Othon (27)	Charleston	xxx	xxx	xx	xx	Pas d'observation				30/07
Auppegard (76)	Julius	xxx	xxx	xx		26	0	16	0	05/08
Bretteville du Grand Caux (76)	Python	xxx	xxx	xx	xxx	0	0	0	0	12/08
Anneville sur Scie (76)	Talentina Kws	x	xx	xx	xx	0	0	0	7	Moyen de lutte déclenché avant seuil
Intraville (76)	Mohican	xxx	xxx	xx	xxx	0	0	1	1	Moyen de lutte déclenché avant seuil
Luneray (76)	Iceberg	xxx	xxx	xx	xxx	Pas d'observation				16/08
Ermenouville (76)	Talentina Kws	x	xx	xx	xx	0	0	8	2	08/08
Ouainville (76)	Talentina Kws	x	xx	xx	xx	10	0	14	1	05/08

Légende de la sensibilité variétale : xxxx : Très sensible, xxx : Sensible, xx : Peu sensible, x : Résistante
* pas de moyen de lutte mis en œuvre car arrachage précoce à moins de 45 jours

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites des DRAAF, des Chambres d'agriculture

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambagri.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT



**Analyse de la situation :****Risque ré-infestation**

Le développement des maladies du feuillage a été particulièrement tardif cette année, 72 % des parcelles du réseau d'observation ont atteint le seuil de nuisibilité entre le 30/07 et le 15/08, et 28 % entre le 16/08 et le 20/08. La date moyenne de déclenchement du seuil N°1 se situe au 11/08. Cela représente l'année la plus tardive depuis la mise en place du Resobet-Fongi en 2007

	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Date moyenne du T1 dans le Resobet-Fongi	11/08	03/08	22/07	04/08	30/07	27/07	16/07

Deux parcelles n'ont pas reçu de moyen de lutte, car le seuil de nuisibilité a été atteint tardivement (20/08) et à moins de 45 jours de la date de récolte. Le développement des maladies dans ce laps de temps n'aura pas d'incidence sur la productivité.

Sur les autres parcelles du réseau où un moyen de lutte a été déclenché, nous observons peu d'évolution des maladies en particulier pour l'oïdium et la rouille. La ramulariose est présente, cependant la fréquence reste particulièrement faible. **Aucun seuil N°2 n'est atteint cette semaine sur l'ensemble du réseau d'observation.**

En conséquence, un deuxième moyen de lutte ne sera pas nécessaire cette année, quelque soit la date d'arrachage et la sensibilité variétale.

Rappel : les seuils de nuisibilité définis dans l'expérimentation ITB permettent de raisonner la protection vis-à-vis des maladies du feuillage sans perte de productivité.

Ces seuils sont de (comptage sur 100 feuilles)

Maladies	Seuil N°1	Seuil N°2 (si ré-infestation)
Oïdium	15 %	30 %
Cercosporiose	5 %	20 %
Ramulariose	5%	20%
Rouille	15 %	40 %

Parasitisme

Noctuelles défoliatrices :

**Risque**

Des chenilles de noctuelles défoliatrices sont observées dans une parcelle (Bény-sur-Mer) avec une fréquence de 20 % de betteraves avec perforations. Les chenilles sont issues de la deuxième génération. **Aucun moyen de lutte n'est à envisager.**

Maladies des racines

Pendant la période automnale, il est important d'observer **la présence de pourritures** sur les racines de betterave due à différents champignons :

- **Rhizoctone Brun** : pourriture sèche partant de la surface du sol,
- **Rhizoctone Violet** : feutrage violet partant de la pointe de la racine (observation au moment de la récolte),
- **Rhizopus** : pourriture molle qui démarre du collet et progresse vers l'extrémité du pivot, qui peut apparaître après une période séchante (odeur de vinaigre),
- **Erwinia** : Pourriture molle, présence de mousse et odeur pestilentielle

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, CAP SEINE, Chambres d'agriculture, COOP de CREULLY, GRCETA 27, LEPICARD Agriculture, St LOUIS SUCRE et SVI



Rhizoctone brun



Rhizoctone violet

Ce bulletin termine l'année pour les observations hebdomadaires.
En revanche des bulletins seront réalisés si des observations particulières sont constatées sur la période de récolte.
Merci à tous les observateurs pour la qualité et la rigueur des observations

Savoir reconnaître les maladies du feuillage



Oïdium :

Mycélium blanc grisâtre poudreux, avec parfois des petites granulations noires.



Rouille :

Pustules poudreuses orangées



Ramulariose :

Taches brunes avec liseré sombre présentant au centre de petits points blancs. Contrôler à la loupe la présence des points blancs.



Cercosporiose :

Taches rondes, grises avec une bordure rouge ou brunâtre, avec présence de petits points noirs au centre. Contrôler à la loupe la présence de points noirs.